




<p>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : http://www.irceline.be</p>	<p>VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ </p> <p></p> <p></p>
--	--

Vendredi 27 novembre 2020, 17h

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.

SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui, des concentrations élevées en particules fines (PM10/PM2,5) ont été enregistrées par les réseaux de mesure des 3 Régions. La moyenne sur les 24 dernières heures en PM10 a atteint 51 µg/m³ et 36 µg/m³ en PM2.5 en Flandre à 16h. A Bruxelles et en Wallonie, ce seuil n'a pas (encore) été dépassé, mais nous prévoyons que ce sera le cas dans les prochaines heures. 50 µg/m³ en PM10 ou 35 µg/m³ en PM2.5 sont les seuils à partir desquels la population est informée dans les trois Régions.

Les émissions de particules primaires (par exemple les suies de diesel, ou les particules provenant de la combustion du bois) et de précurseurs de particules secondaires, combinées à des conditions météorologiques défavorables (peu/pas de vent, atmosphère stable) sont à l'origine des fortes concentrations de particules.

Note : les sources d'émissions de particules fines sont plus nombreuses qu'uniquement le trafic automobile. Les mesures prises dans le cadre de la crise du Covid-19 ont pour conséquence une diminution sensible de la pollution pour les polluants directement reliés au trafic (dioxyde d'azote, NO₂, ou suies). Pour les PM, il subsiste, en complément des émissions du trafic, d'autres sources, telles que le chauffage domestique, l'agriculture ou l'industrie, qui contribuent à l'augmentation des concentrations et ce en particulier lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Les conditions météorologiques resteront défavorables demain samedi 28 novembre. Sur base des prévisions, les concentrations en particules fines devraient rester au-dessus du seuil d'information - 50 µg/m³ (PM10) ou 35 µg/m³ (PM2.5 - au moins pour les prochaines 24 heures.

Etant donné que les concentrations moyennes devraient être supérieures à 50 µg/m³ (en moyenne glissante en PM10) ou 35 µg/m³ (en moyenne glissante en PM2.5) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : GSM : 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77 pdevos@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)